

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE



Allocution du Maire Bill McMurchie

Lors de la séance du conseil municipal
Le 7 novembre 2011

La Loi sur les cités et villes requiert que le maire présente un rapport sur la situation financière de la Ville aux citoyens de Pointe-Claire durant l'année en cours, au moins quatre semaines avant la présentation du budget de l'année suivante. Le présent rapport fait état, parmi différentes données, de ce qui suit :

1. Les derniers états financiers;
2. Le dernier rapport des vérificateurs externes;
3. Le dernier programme triennal d'immobilisations;
4. Des informations préliminaires concernant les états financiers pour l'exercice financier 2011;
5. Les orientations générales du prochain budget;
6. Le prochain programme triennal d'immobilisations.

1) ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE 2010

Le 3 mai 2011, le trésorier avait complété les états financiers pour l'exercice financier 2010. Ce document faisait état d'un surplus accumulé de **19 863 000 \$** au 31 décembre 2010.

Le surplus de l'exercice financier 2010, à lui seul, s'élevait à **4 350 940 \$**. Le résultat final a été atteint parce que nous avons réalisé des revenus de **2 329 988 \$** supérieurs à ceux prévus au moment de l'adoption du budget à la fin de l'année 2009; du côté des dépenses, nous avons dépensé **2 926 432 \$** en moins que les prévisions faites au moment de l'adoption du budget. Le résultat final inclut une provision de **905 480 \$** pour les avantages sociaux à être payés aux employés.

Les facteurs principaux expliquant l'augmentation des revenus sont les suivants :

▪ Taxes sur les immeubles		966 993 \$
○ Commerciaux	649 497 \$	
○ Industriels	216 129 \$	
○ Autres	101 367 \$	
▪ Fourniture de l'eau aux autres municipalités		510 819 \$
▪ TPS – Remboursement pour les activités commerciales générées par le centre aquatique et l'aréna		323 190 \$
▪ Amendes		231 527 \$
▪ Permis de construction		194 523 \$
▪ Autres		102 936 \$
TOTAL :		<u>2 329 988 \$</u>

La réduction des dépenses peut être ventilée ainsi :

▪ Entretien et réparations		1 177 200 \$
○ Équipement et véhicules (locations non requises pour enlèvement de la neige)	387 800 \$	
○ Réseau informatique (entretien)	179 500 \$	
○ Drainage de cours-arrière	140 100 \$	
○ Programme - détection des fuites	103 700 \$	
○ Réseau d'égout (entretien)	50 600 \$	
○ Immeubles	178,700 \$	
○ Autres (postes variant de 25 000 \$ à 35 000 \$)	136,800 \$	
▪ Rémunération		1 100 100 \$
○ Cadres	907 100 \$	
○ Autres	193 000 \$	
▪ Autres		649 200 \$
○ Collecte – résidus verts	238 700 \$	
○ Intérêts sur obligations	176 600 \$	
○ Services professionnels	173 100 \$	
○ Autres	60 800 \$	
TOTAL :		<u>2 926 500 \$</u>

2) RAPPORT DES VÉRIFICATEURS EXTERNES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010

Les états financiers pour l'exercice financier 2010 ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant & Thornton. Leur rapport a été déposé à la séance de conseil du 3 mai 2011.

Nos vérificateurs ont indiqué leur satisfaction envers nos services administratifs, établissant que les états financiers démontraient une image juste de la saine situation financière de la Ville au 31 décembre 2010.

3) LE PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2011-2012- 2013

Pour l'année 2011, notre programme triennal d'immobilisations incluait les projets suivants :

1. Le collecteur St-Jean entre le boulevard
Saint-Jean et l'emprise routière de l'autoroute 20 20 700 000 \$
2. La reconstruction des rues et des services sur
l'avenue de Pickwood Crescent et sur l'avenue Braebrook,
entre les avenues Alexina et Maywood 4 500 000 \$
3. Le remplacement de compresseurs et la construction
d'une centrale thermique à l'aréna 3 100 000 \$

Le collecteur St-Jean sera partiellement financé via la taxe générale imposée sur les immeubles taxables de la Ville (17 %) et aussi en partie via une taxe d'améliorations locales sur les immeubles taxables des secteurs industriels et commerciaux (83 %). Il est important de noter que

le contrat octroyé le 3 mai 2011 pour ce projet l'a été pour un montant de 12,7 M \$

□ Le projet sur l'Avenue de Pickwood Crescent devrait être entièrement financé par des subventions à recevoir via le Fonds de la taxe sur l'essence du Gouvernement fédéral et via la Ville de Montréal (260 000 \$).

□ En 2011, la Ville a également complété le projet d'agrandissement et de rénovation du Centre aquatique Pointe-Claire. Ce projet au coût de 18,5 M \$ a été complété dans les délais et le budget prévus. Ce projet a bénéficié d'une subvention de 7,5 M \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

□ La Ville a également terminé en 2011 un projet de 4,8 M \$ permettant l'aménagement de 2 nouveaux terrains de gazon synthétique au parc Terra-Cotta pour les joueurs de soccer et de d'autres sports. Les coûts liés à ce projet ont été défrayés également par les trois paliers de gouvernement : fédéral, provincial et municipal.

La Ville a également complété certains projets en 2011 :

- Pavage : reconstruction de bordures et trottoirs dans les secteurs résidentiels	1 350 000 \$
- Piste cyclable dans le parc Edgewater	200 000 \$
- Reconstruction – réhabilitation du réseau de distribution d'eau sur les avenues Florence Pointe-Claire et Walton	400 000 \$
- Renouvellement de notre matériel roulant	1 050 000 \$
- Projets de rénovation de nos bâtiments	680 000 \$

La Ville prévoit toujours compléter à l'avenir le projet de restauration du moulin de Pointe-Claire (1 550 000 \$).

D'autres projets : nouveaux courts de tennis au parc Ovide (375 000 \$), consolidation du quai et de la promenade de bois du parc du Edgewater (275 000 \$), et études pour le Centre communautaire (85 000 \$) ont été reportés pour considération ultérieure par le Conseil.

4) INFORMATION PRÉLIMINAIRE CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE 2011

Le budget de l'année 2011 a été adopté par le conseil municipal à son assemblée du 13 décembre 2010. Il s'agit d'un budget équilibré de **125 800 000 M \$**.

Il est important de noter que ce budget a augmenté de façon significative car nous devons maintenant payer à Montréal une quote-part pour les services de l'Agglomération (Incendie, Police, Transport en commun, etc.). Ces quote-parts ont augmenté dans les trois dernières années comme suit :

- 49,3 M \$ de notre budget en 2009
- 54,4 M \$ en 2010
- 56,4 M \$ en 2011

En ce moment il nous est impossible de prévoir si cette hausse continuera en 2012.

Les résultats finaux pour 2011 ne sont pas encore connus. Le conseil municipal et l'administration continueront d'être vigilants en ce qui a trait au contrôle des dépenses.

Votre conseil municipal a l'intention, autant que faire se peut, d'améliorer la qualité des services locaux, tout en maintenant un niveau de taxation raisonnable.

5) **LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET**

Le budget de l'année 2012 est en cours de préparation et nous n'avons pas d'information disponible pour le moment.

En 2011, de nouvelles évaluations foncières ont été utilisées comme montants de base auxquels de nouveaux taux de taxes ont été appliqués. Le nouveau rôle d'évaluation foncière a été déposé le 15 septembre 2010 et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011 pour la période 2011-2012-2013.

La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale à Pointe-Claire a augmenté comme suit : de 258 457 \$ (2007) à 312 800 \$ en 2011. Il est important de noter que ce dernier montant reflète la valeur du marché, tel qu'il a été évalué le 1^{er} juillet 2009.

La situation financière de notre régime de retraite demeure une préoccupation pour le conseil. Le déficit actuariel de 7,37 M \$ en 2007 atteint maintenant 14,5 M \$, au 31 décembre 2010. Cela crée un fardeau considérable sur nos finances, ne pouvant continuer à croître ainsi.

Après avoir conclu une entente avec nos employés cols bleus syndiqués en janvier 2010, je suis heureux de vous annoncer que nous avons également conclu une entente avec nos cols blancs au printemps 2011. Ces deux conventions collectives signées sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015.

Le niveau de la rémunération des membres du conseil municipal a également été ajusté suite à un rapport produit par un comité indépendant présidé par M. Clifford Lincoln. Les détails sur la rémunération des membres du Conseil sont disponibles à la fin de ce rapport. Le Conseil procédera également dans les prochaines semaines à l'ajustement salarial des cadres de la Ville.

Pour un certain nombre d'années, le programme d'équité salariale a été géré de façon inadéquate par la Ville de Montréal. Par conséquent, six ans après la reconstitution, ce programme doit être finalisé et aura des implications financières que nous ne pouvons pas encore évaluer précisément à ce moment-ci.

6) LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION – 2012-2013-2014

Le programme triennal d'immobilisation est en cours de préparation. Les prévisions ne sont pas encore disponibles à ce sujet. Les projets qui feront partie de ce programme en 2012 seront évalués par le conseil plus tard cet automne.

7) LE DÉVELOPPEMENT À POINTE-CLAIRE

Encore cette année, Pointe-Claire continue à se développer. Trois cents quatre-vingt-treize (393) permis de construction ont été délivrés les douze derniers mois (octobre 2010 au octobre 2011), pour une valeur totale de 47 M \$ comparativement à 44 M \$ en 2010 et à 35 M \$ en 2009.

Dans le secteur commercial, la valeur des permis délivrés jusqu'à la même date atteint 11,4 M \$ et inclue un projet d'agrandissement au Holiday Inn (encavement des balcons). Les rénovations intérieures et extérieures pour des commerces existants et des occupations nouvelles totalisent 10,3 M \$ du montant total. Ce montant inclut des rénovations importantes chez Vitre d'auto Lebeau, Multi-

Luminaire situés sur le boulevard St-Jean; le siège social Canadian Tire, la Banque Royal et le Restaurant Sahib situé sur le boulevard Hymus; ainsi que l'ouverture de deux restaurants: L'Académie de l'Ouest situés dans le Complexe Pointe-Claire et Mezzamis sur le boulevard St-Jean. Des certificats d'occupation pour des rénovations ont été délivrés chez Investors Group et autres commerces dans la nouvelle tour de bureau, construite par Triad, à l'angle du boulevard St-Jean et de l'autoroute Transcanadienne. La valeur des permis commerciaux inclut aussi l'occupation de divers locataires situés au centre d'achat Fairview et locataires de bureaux tels : Power Consulting et Clerica situé au 1 avenue Holiday et Amec Ameriques situé au 1868, boulevard des Sources ainsi que entre autres.

Dans le secteur industriel, la valeur des permis délivrés à ce jour atteint 6,6 M \$. Ce montant inclut deux projets d'agrandissements notables : chez Medtronics située sur l'autoroute Transcanadienne et chez Medical Communication Group, située sur l'avenue Labrosse. Des investissements importants ont été effectués chez Future Electronics, Hewitt Equipment Ltd, Dupont Canada, Avon Canada et Gentek. Les entreprises suivantes ont obtenu un certificat d'occupation pour des rénovations majeures : Roberts Fire Protection, Entreprises Nam et Centre de Réhabilitation Lisette Dupras tous situé sur le boulevard Hymus; Luminis, située sur l'avenue Labrosse et Motion Canada, située sur l'avenue Avro.

Dans les secteurs résidentiels, douze permis ont été délivrés pour la construction de nouvelles résidences unifamiliales (dont cinq ont nécessité la démolition des résidences d'origine), au coût total de 2,4 M \$. Les propriétaires continuent d'agrandir leurs résidences pour un total de 101 permis de construction délivrés, pour une valeur de 3,4 M \$, alors que 150 propriétaires ont choisi de rénover leurs résidences pour une valeur d'un peu plus de 3 M \$. Des permis de construction ont aussi été délivrés pour des nouvelles résidences multifamiliales, dont le projet : «Domaine Hermitage», incluant 36 maisons de ville, situé sur le

site de l'ancien club «Mirabel Racket» et le projet de condominiums «Le Noble», situé sur l'avenue Lanthier dans le village de Pointe-Claire. La valeur totale de ces projets est de 9 M \$.

Encore cette année, la Fabrique Saint-Joachim a continué les travaux de restauration de l'église pour ses portes et sa maçonnerie. Des permis ont aussi été délivrés pour des rénovations effectuées dans plusieurs écoles : Clearpoint Elementary, École primaire Saint-Louis, École primaire Marguerite-Bourgeoys, École alternative Jubilee Square et le Seigniory International Language Centre. Les nouvelles installations effectuées au Centre d'équipement Bell sur le boulevard St-Jean font grimper la valeur totale des projets sur les propriétés institutionnelles à 5 M \$.

Encore une fois de nombreux projets, tant pour de nouveaux édifices que pour le redéveloppement de propriétés existantes, sont actuellement sous étude. Nous demeurons optimistes pour le reste de l'année 2011 et pour les prochaines années.

8) RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le maire est requis d'informer ses citoyens de sa rémunération annuelle et de celle des conseillers.

La rémunération annuelle que je reçois comme maire de la Ville de Pointe-Claire est de 58 300 \$, plus une allocation de dépenses de 14 951 \$.

Comme membre de la Communauté métropolitaine de Montréal, je reçois une rémunération de base établie à 10 000 \$, plus un montant additionnel de 5 500 \$ (pour participation aux réunions de la Commission) pour un moment total de 15 550 \$.

Comme membre du Conseil de l'Agglomération de Montréal, ma rémunération annuelle de base est de 10 444\$.

Chaque conseiller municipal reçoit de la Ville de Pointe-Claire, une rémunération annuelle de 19 700 \$, plus une allocation de dépenses de 9 850 \$.

9) LISTE DES CONTRATS

Selon les exigences de la loi, nous déposons, avec ce rapport, une liste des contrats de plus de 10 000 \$ qui ont été octroyés depuis le 15 octobre 2010 (*liste disponible sur demande à l'Hôtel de Ville*).

Bill McMurchie, maire
Ville de Pointe-Claire